



Partenariat Burundi - Union européenne

DÉVELOPPEMENT RURAL ET NUTRITION



1 ÉTAT DES LIEUX

Dans ce « Petit pays » très montagneux, 90 % des 11 millions d'habitants vivent en milieu rural et tirent leur revenu de l'agriculture.

Les productions vivrières occupent 90% des superficies cultivées, fournissent 95% de l'offre alimentaire et contribuent pour environ 46% au PIB. Leur part par habitant est néanmoins faible et ne peut couvrir le plus souvent les besoins de consommation que pour une période limitée. La production agricole a souffert des années de guerre civile (1993 - 2005) et de la crise de 2015.

L'approvisionnement en intrants agricoles et les circuits de commercialisation des denrées ont été affectés. Il y a une grande précarité alimentaire pour les habitants de zones rurales surpeuplées et soumises à un problème d'accès à la terre (plus de 350 hab/km² - avec une superficie agricole moyenne par ménage inférieure à 0,5 ha). Les populations urbaines doivent, elles, faire face à une constante augmentation des prix. Le Burundi possède le taux de malnutrition chronique infantile le plus élevé d'Afrique de l'Est : 56% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. De manière plus large, avec des variations annuelles liées aux saisons culturelles et une variabilité régionale, près d'un quart de la population peut être considéré en « phase humanitaire » (urgence ou crise) au regard de la malnutrition.

Récolte des feuilles de thé à Teza (2017)

Programme de réhabilitation de la filière thé au Burundi - Fonds 7ème et 8ème FED mis en œuvre sous le 10ème FED (2007-2010) - **3 millions d'euros**

Ce programme visait la réhabilitation des équipements industriels de 5 usines à thé du Burundi pour permettre à la filière d'exploiter pleinement son potentiel, en particulier à l'exportation.



2 BESOINS

De nombreux facteurs expliquent la faible productivité de l'agriculture au Burundi, notamment : le manque d'accès à la terre (aggravé par les déplacements de réfugiés internes ou les rapatriements), le manque d'intrants et de moyens de production performants, l'exploitation inadaptée des ressources naturelles, la perte de fertilité et l'érosion des sols, l'organisation insuffisante des filières, les faibles opportunités de financement, le manque d'investissements et le faible niveau d'éducation de la population.

Le secteur agricole demeure vital à l'économie et à l'équilibre social du pays et le Burundi bénéficie de nombreux atouts qu'il reste à valoriser : une gamme variée de cultures (tropicales et tempérées), une pluviométrie abondante, un réseau hydrographique très important et la possible extension du marché d'importation et d'exportation dans le cadre de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Malheureusement, la difficulté d'accès à la terre et le problème foncier restent des questions cruciales limitant la productivité agricole. Leur prise en compte est nécessaire pour les actions touchant au développement rural et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

3 RÉPONSE DE L'UE

Les actions de l'Union européenne s'inscrivent dans les orientations et les stratégies définies par et avec le Gouvernement burundais.

Développement rural

Dans les années 2000, les actions de l'UE dans ce secteur ont d'abord visé à augmenter la production et les revenus des ménages. Pour cela, l'UE a appuyé les cultures d'exportation comme :

- Le thé avec la production et la distribution de plants de théier ainsi que la réhabilitation des équipements de transformation dans 5 usines à thé.



Distribution de palmiers à huile à des agriculteurs (janvier 2013)

Programme Post-Conflit de Développement Rural (PPCDR) – 9ème et 10ème FED (2006 -2015) - **71,6 millions d'euros** – Mis en œuvre par SOPEX

Ce projet global prévoyait le soutien à l'économie rurale du Burundi à l'issue de la guerre civile (1993-2002) et comprenait des actions liées à la sécurité alimentaire, à la réhabilitation ou la construction d'infrastructures en zone rurale (y compris dans le domaine de la santé), au renforcement des institutions publiques et des acteurs du monde rural et à la mise en place de conditions d'accueil des sinistrés.

- Le café avec la production et la distribution de plants de caféiers, réhabilitation des stations de lavage du café par la fourniture d'équipements et la facilitation des accès.
- Le palmier à huile avec renouvellement de vergers, la création de pépinières villageoises et la facilitation des accès aux plantations.

Par la suite, les priorités de l'UE se sont orientées sur l'organisation des producteurs par :

- L'amélioration de l'accès aux moyens de production (intrants agricoles et d'élevage, outils de production) et l'augmentation du capital productif via des aménagements agricoles (aménagement de marais et de bassins versants).



Agriculteur producteur de plants agro-forestiers (2015)

- La formation et l'organisation de groupements de producteurs avec constructions d'infrastructures et mise à disposition de matériels de valorisation des produits agricoles (hangars de stockage, unités de transformation), la formation et l'organisation des populations les plus fragiles (ménages sans terre, femmes, paysans pauvres, rapatriés, déplacés) en associations d'épargne-crédit.
- L'appui aux activités génératrices de revenus (culture de champignons, productions de semences, élevage) et aux travaux collectifs permettant de capitaliser sur ces associations.

Nutrition

En liaison avec les actions de développement rural mettant à disposition des produits alimentaires en quantité et en qualité suffisantes, l'UE met en œuvre des actions qui contribuent à lutter contre la malnutrition par :

- Formations sur le dépistage et la prise en charge des cas de malnutrition modérée par des relais communautaires («mamans lumières» chargées de la formation).
- Prise en charge des cas de malnutrition au niveau communautaire par l'organisation de démonstrations culinaires.
- Education sur la prévention de la malnutrition avec la préparation de repas équilibrés, l'allaitement exclusif, l'alimentation du jeune enfant, la consultation prénatale, l'alimentation de la femme enceinte, le planning familial à travers des structures d'apprentissage.
- Vulgarisation de bonnes pratiques en termes de nutrition et d'hygiène à travers des activités de sensibilisation.
- Amélioration de l'apport en vitamines et sels minéraux pour prévenir les carences alimentaires à travers la création de jardins potagers pour chaque ménage.
- Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par l'aménagement de sources et la distribution

d'eau ainsi que la construction de latrines.

- Formation et équipement des comités des usagers des points d'eau ainsi que renforcement des capacités des organisations communales responsables de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau potable.

Actions les plus significatives

A. PROJET POUR ACCÉLÉRER L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT «RÉDUIRE LA FAIM» (2013-2019)

Le PROPA-O est un projet du gouvernement du Burundi financé par l'UE et mis en œuvre par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Il prévoit d'améliorer durablement la disponibilité, la qualité et l'accès aux produits alimentaires ainsi que la situation nutritionnelle dans les régions de l'Imbo et du Moso. Ce projet de 18,5 millions d'euros s'adresse aux populations les plus fragiles de 9 provinces, 22 communes et 126 collines et a déjà réalisé :

- 1 427 ha de marais aménagés (11 683 bénéficiaires).
- 11 195 ha de bassins versants aménagés (19 531 bénéficiaires).
- 12 associations d'usagers formées pour la gestion de l'eau et l'entretien des canaux d'irrigation.
- 10 248 producteurs formés et soutenus pour la productivité agricole.
- 7 boutiques d'intrants mises en place.
- plants de palmier à huile et plants de théiers distribués et plantés.
- bovins et porcs distribués.
- semences de maïs hybrides diffusés.
- 7 magasins de stockages construits avec aires de séchages.
- 1 709 «mamans lumières» et agents de santé communautaires formés.
- 10 776 femmes participantes à des actions d'apprentissage.
- 2 886 personnes bénéficiaires de l'alphabétisation.

B. PROJET DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES MÉNAGES DANS LA PRÉVENTION DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE (2017-2019)

Mis en œuvre par la Croix rouge du Burundi en coopération avec la Croix rouge belge, ce projet de 5 millions d'euros doit soutenir les communautés et les ménages pour lutter contre la malnutrition et les maladies associées dans 7 provinces. Il doit également permettre de réduire la transmission des maladies liées à l'hygiène précaire à travers la vulgarisation des latrines, l'accès à l'eau potable et la promotion de l'hygiène.

Les principales activités :

- Aménagement de points d'accès à l'eau potable et construction de latrines.
- Formation sur l'assainissement en lien avec les communautés.
- Formation des agents de santé communautaire et des «mamans-lumières» pour le dépistage et la prise en charge des malnutris.
- Réalisation de spots radios et de vidéos sur la prévention de la malnutrition.

C. MESURE D'APPUI À LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS BURUNDAISES (2018 - 2021)

38 millions d'euros ont été contractualisés pour la composante développement rural et nutrition de cette mesure qui doit permettre d'améliorer la résilience des ménages fragiles (contractualisation en juillet 2018 - phase de démarrage en cours). Il s'agit de 5 programmes multisectoriels coordonnés et centrés sur la sécurité alimentaire des ménages les plus fragiles, la lutte contre la malnutrition et le renforcement de la cohésion sociale au sein des communautés. 2,5 millions de personnes devraient bénéficier directement de cet appui (et environ 7 millions de personnes indirectement).





Distribution de chèvres à des agriculteurs (2017)

Appui à l'amélioration des capacités de résilience des populations les plus affectées par la crise multifactorielle de 2015 (ProAct 1) – Fonds 11ème FED – **5 millions d'euros** (2015 – 2018) – Mis en œuvre par la FAO.

D. PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE (2014 – 2018)

Le projet PAGGF, mis en œuvre par la Coopération allemande (GIZ) pour un montant total de 6 millions d'euros (dont 5,5 financés par l'UE) a réalisé le cadastrage et le bornage des propriétés domaniales, a fourni aux populations concernées un appui juridique et une médiation en cas de contestation et finalement a préparé l'établissement d'une feuille de route pour l'enregistrement de l'ensemble des terres du pays.

RÉSILIENCE

Récemment, la notion de résilience a été mise en avant dans les actions de l'UE. Il s'agit d'une approche globale qui associe plusieurs des activités décrites pour le développement rural et la nutrition (voir ci-dessous) et renforce la capacité d'une personne, d'un ménage ou d'une communauté à mieux résister aux crises et à récupérer après ces crises.

LISEZ NOS AUTRES BROCHURES THÉMATIQUES POUR DÉCOUVRIR LES COLLABORATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE AVEC LE BURUNDI.

 <https://eeas.europa.eu/burundi>

 @UEauBurundi

 <http://facebook.com/unioneuropeenneauburundi>

